



**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL**

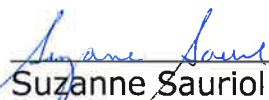
**AVIS PUBLIC**

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, QUE:**

Il y aura une séance extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité de La Minerve.

Cette séance extraordinaire sera tenue au centre communautaire situé au 91, chemin des Fondateurs, La Minerve, le **15 février 2022, à 18 h 30.**

Donné à La Minerve, ce 11<sup>e</sup> jour de février 2022.




Suzanne Sauriol  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

**Certificat de publication**

Je soussignée, Suzanne Sauriol, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de La Minerve, certifie sous mon serment d'office, avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, le 11 février 2022, entre 13 h et 15 h.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 11 février 2022.



Suzanne Sauriol  
Directrice générale et secrétaire-trésorière